

Mairie de JONGIEUX

Tél : 04 79 44 02 01 – Courriel : communedejongieux@wanadoo.fr
980, Route de la Charvaz – Chef lieu – 73170 JONGIEUX

Date de la convocation : Vendredi 2 Février 2024
Séance du Vendredi 9 Février 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Didier Padey, Maire.

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal. Cette suppression, qui prend effet à compter du 1er juillet 2022, doit être lue comme une suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte rendu des séances du conseil municipal.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1er juillet 2022,

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Le Conseil Municipal a décidé lors de sa séance du 14 décembre 2022 (délibération 2022-12-01bis) que la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera effectué sous forme électronique sur le site de la commune mais aussi à la mairie. Ainsi, la liste des délibérations, reprenant simplement l'objet des délibérations et le sens du vote sera affichée une semaine après la séance et sera mise en ligne sur le site internet de la commune.

Liste des délibérations du Conseil municipal du Vendredi 9 Février 2024 - Affichée le Mercredi 21 Février 2024

Numérotation	Délibérations / Objet	Nombre de votants	Abstentions	Résultat des Votes	Pour	Contre	Date d'affichage
2024-02-01	Approbation du compte de gestion 2023 du budget assainissement	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-02	Approbation du compte administratif 2023 du budget assainissement	9	0	Majorité	9	0	21.02.2024
2024-02-03	Affectation du résultat 2023 du budget assainissement	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-04	Vote du budget primitif 2024 de l'assainissement	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-05	Approbation du PCS	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-06	Zones d'instauration d'énergies renouvelables sur le territoire communal	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-07	Incorporation des biens dites sans maître dans le domaine communal	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-08	Convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG de la Savoie	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-09	Vœu à l'attention de la SNCF	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-10	Admissions en non-valeur sur le budget assainissement	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-11	Délibération d'acceptation d'une souscription volontaire pour l'entretien courant de la parcelle A 1661 permettant l'accès à une parcelle de vignes sur le coteau de Marestel	11	0	Majorité	10	1	21.02.2024
2024-02-12	Limitation à 30km/h de la vitesse de la traversée du hameau de Jongieux le Haut	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024
2024-02-13	Création d'un arrêt de bus à Jongieux le Haut	11	0	Unanimité	11	0	21.02.2024

Didier Padey,
Maire de Jongieux.